

L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire



Le gaspillage alimentaire au banc de l'école

La société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT) travaille depuis plusieurs années sur la thématique du gaspillage alimentaire, et intervient en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à ce fléau et à ses impacts sur l'environnement.

Saviez-vous que chaque Français jette chaque année 79 kg de déchets alimentaires, dont 20 kg pourraient sans difficulté être évités si l'on acceptait de modifier nos comportements ? Pour sensibiliser les enfants âgés de 6 à 10 ans et leurs enseignants au gaspillage alimentaire et leur apprendre les bons gestes pour l'éviter, la SEPANT, mandatée par le syndicat Touraine Propre (www.touraine-propre.com), intervient dans

les établissements scolaires qui en font la demande. Elle a confié la mission d'animer ces ateliers à un ambassadeur de première : Baptiste Dubanchet, Tourangeau diplômé d'un master de stratégies de développement durable, parti en 2014 dans un périple de 3 000 kilomètres à vélo à travers l'Europe avec l'objectif de ne rien dépenser pour se nourrir. Le jeune animateur s'appuie sur



Près d'un tiers de la production gâchée d'un bout à l'autre de la chaîne.

de nombreux supports pédagogiques et des activités ludiques qui permettent de connaître l'origine des aliments, présentent le gaspillage alimentaire et toutes les étapes auquel il peut se produire (l'achat, la conservation, la cuisine et la gestion des restes) et donnent des solutions (acheter ce dont on a besoin et pas plus, comprendre les dates de péremption, bien ranger les aliments pour bien les conserver, cuisiner les restes) pour le réduire à la cantine et une fois de retour la maison. ■

Plus d'infos : SEPANT
09 77 38 61 75
baptiste.dubanchet@sepant.fr



En mars à l'école élémentaire de Nazelles-Négron, dans la classe de CMI de Mesdames Benoît et Van Der Straeten.

À SAVOIR

Cinquante années de défense du cadre de vie

Fondée en 1966, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine s'est donné pour mission de préserver les milieux naturels. Fédérant 18 associations et réunissant plus de 600 citoyens, l'association s'est fait connaître à propos de sujets majeurs - tel le choix raisonné d'un itinéraire autoroutier Tours-Angers évitant les massifs forestiers - qui ont parfois demandé des années de lutte.

L'action de la SEPANT est aujourd'hui orientée vers la protection de la biodiversité, à travers des inventaires naturalistes, ou la gestion des mesures d'urgence liées à la construction de la LGV Tours-Bordeaux. Dans le cadre de ces aménagements, elle a ainsi réussi à obtenir des mesures compensatoires pour que les oiseaux et la petite faune se réapproprient un espace. L'association travaille également sur la thématique de la réduction des déchets et l'amélioration de la gestion de ceux-ci, la réduction de l'utilisation des pesticides, l'amélioration de la qualité des eaux...

Plus d'infos : www.sepant.fr



EN CHIFFRES

8 191

Le nombre de visites supplémentaires par rapport à 2014, soit l'équivalent d'un mois de visites au plus fort de la saison (2 fois moins en saison hivernale).

58 €

En moyenne, le coût supplémentaire en euros pour une tonne de carton non triée et déposée dans la benne à tout venant.

Cette perte tient compte des recettes non perçues pour la reprise et le recyclage du carton.

LE MOT

Anticiper

Pour contribuer à faire augmenter la part des déchets valorisés, préparez bien votre visite à la déchetterie en triant chaque catégorie de déchets et remplissez votre véhicule ou remorque de manière rationnelle. Cela facilitera votre parcours sur le site et vous évitera de multiplier les allers-retours entre les bennes. Trop de déchets recyclables (carton, DEEE*...) sont malheureusement jetés dans la benne à tout venant par des usagers qui veulent gagner du temps. Ces déchets valorisables partent alors en enfouissement.

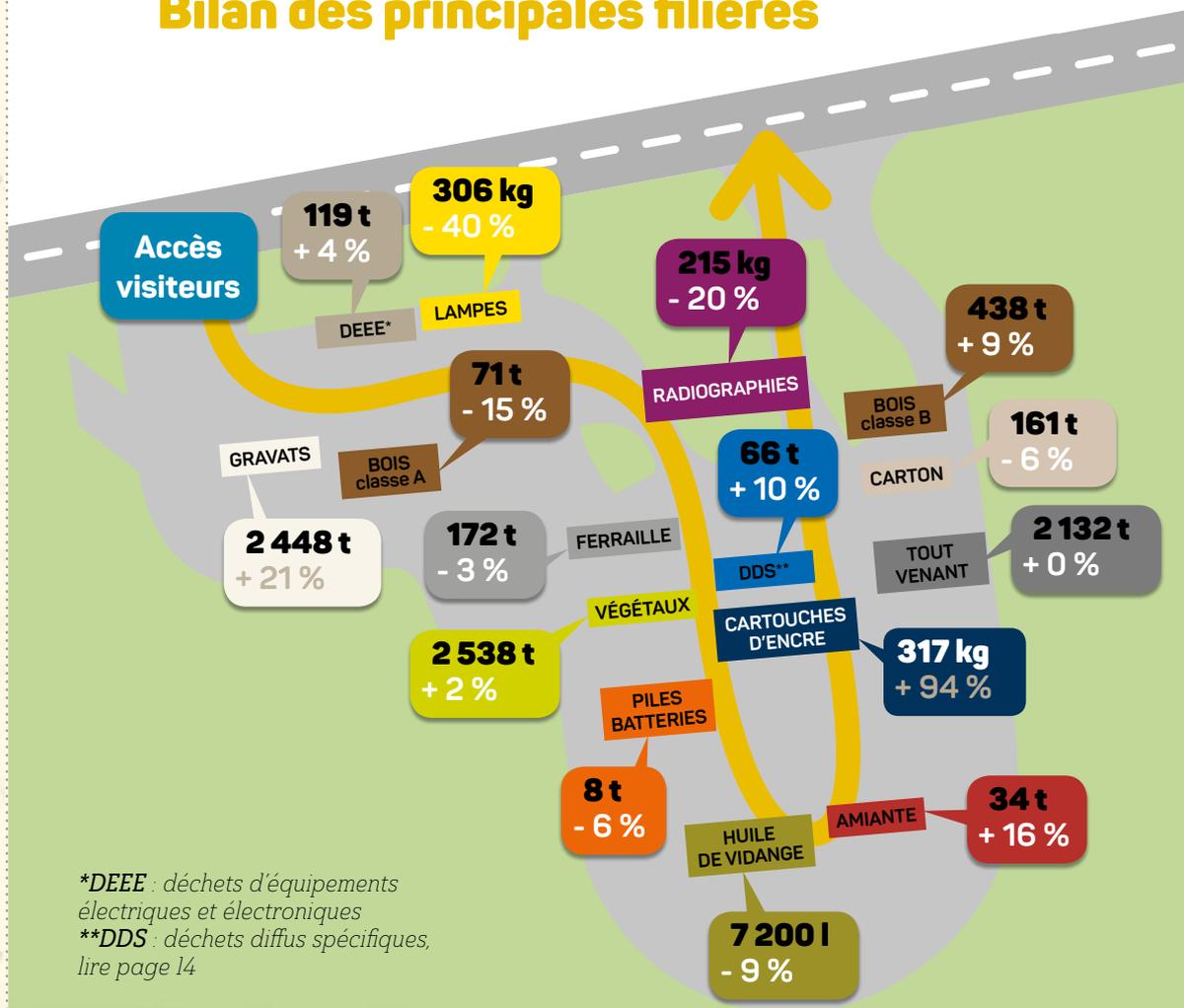
ZOOM SUR

Déchetterie d'Amboise : + 10 % de visites en 2015

La déchetterie intercommunale a accueilli l'an passé 84 749 particuliers et 1 535 professionnels. Près de 8 204 tonnes de déchets ont été déposées (+ 6%), et le taux de valorisation est stable : 54% ont été recyclés. La mise en place d'une filière de collecte du mobilier usagé, en janvier 2016, devrait permettre d'augmenter ce taux et de réduire la part des déchets envoyés à l'enfouissement.

EN PRATIQUE

Bilan des principales filières



*DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

**DDS : déchets diffus spécifiques, lire page 14

Collecte sélective, moins d'ordures incinérées

En 2015, 8 708 tonnes d'ordures ménagères et de déchets recyclables ont été collectées en porte-à-porte ou déposées dans les points d'apport volontaire. Papiers et emballages recyclables sont en hausse de 30 %.

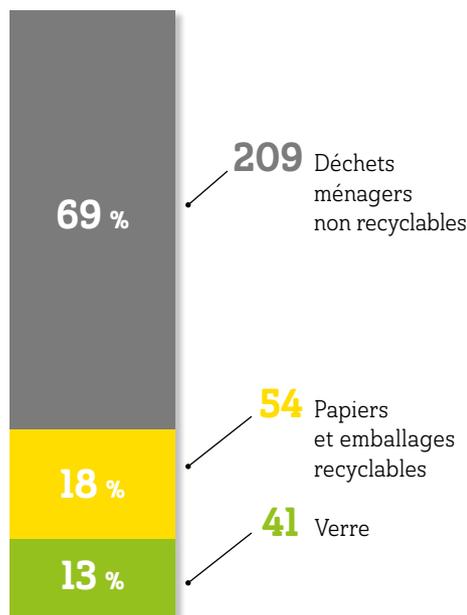
Après la réorganisation du service de collecte intervenue au 1^{er} janvier 2015, la 1^{ère} année de collecte « en mélange » des emballages et des papiers recyclables a été marquée par une baisse sensible du volume d'ordures ménagères à incinérer (- 4,5%) et une forte hausse du volume des emballages et des papiers (+ 30%). Ces premiers résultats de collecte paraissent encourageants, mais il a été constaté sur la même période une baisse générale de la qualité du tri, avec la recrudescence de déchets intrus dans les embal-

lages et les papiers recyclables. Les erreurs de tri ont ainsi augmenté de 2,4% et représentent près de 8 kg par habitant et par an. Ces erreurs ont un impact direct sur le coût du tri et peuvent souvent être évitées.

Attention à la qualité du tri

La facilité d'usage du bac jaune ne doit pas se traduire par une baisse de la vigilance dans le geste de tri. En cas de doute sur un déchet, n'hésitez pas à consulter le guide du tri édité par Val d'Amboise ou à contacter le service collecte au 02 47 23 47 44. ■

304 KG PAR AN ET PAR HABITANT



* sur l'année 2015, hors collecte des encombrants, cartons des professionnels et apports en déchetterie

LE BAC JAUNE À LA LOUPE *

- 28,5** Papier
- 9,2** Carton (hors collecte des professionnels)
- 4,9** Plastiques
- 2,4** Acier
- 0,9** Briques alimentaires
- 0,2** Aluminium
- 7,9** Erreurs de tri



* en kg par habitant et par an après avoir transité par le centre de tri

Interdits de bac jaune !

Les TLC (textiles, linge de maison et chaussures) et les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) sont recyclables, mais ils ne vont pas dans le bac jaune. Or, ils sont régulièrement retrouvés dans les papiers et emballages recyclables traités au centre de tri, et finissent enfouis avec les autres déchets intrus. Pour leur assurer une seconde vie, déposez vos TLC dans les conteneurs du Relais présents sur le territoire, ou rendez-vous à la déchetterie qui reprend les déchets issus de ces deux « familles ».

LA QUESTION

Que faire de mes déchets de soins ?

Les seringues et autres DASRI (déchets de soins à risque infectieux) représentent un danger pour les valoristes du centre de tri, qui séparent à la main les déchets du bac jaune. Malgré leurs protections, ces déchets les blessent fréquemment.

Si vous êtes en auto-traitement, des boîtes à aiguilles sont disponibles gratuitement dans les pharmacies. Et si un professionnel pratique des soins à votre domicile, il doit reprendre les déchets qu'il a produits.

Plus d'infos : consulter le site www.dastri.fr ou le numéro vert gratuit 0800 664 664



**POUR
INFO**

Soixante six tonnes...

C'est le poids de déchets diffus spécifiques (DDS) collectés en 2015 à la déchetterie intercommunale d'Amboise.

Leur coût d'enlèvement et de traitement annuel avoisine 41 530 €.

Des opérations ponctuelles de collecte en magasin

Pour informer le public sur la bonne gestion des déchets chimiques ménagers, des journées de sensibilisation et de collecte des DDS sont organisées par l'éco-organisme en charge de leur collecte, EcoDDS, et son réseau de magasins partenaires.

N'hésitez pas à rapporter vos restes de produits lors de la « Journée Déchets Tri » organisée dans les magasins Leroy Merlin de l'agglomération de Tours, le samedi 17 septembre prochain.

Plus d'infos :
Rendez-vous sur le site mesdechets.specifiques.com

Déchets ménagers toxiques : direction la déchetterie !

Les « déchets diffus spécifiques », ou DDS, nécessitent un traitement spécifique. Les contenants même vides, et les produits ne doivent jamais être jetés dans les bacs de collecte ou dans les canalisations, mais apportés à la déchetterie. Quelques conseils pour bien les trier...



Entretien du véhicule



Bricolage et décoration



Entretien de la maison

! Apportez vos produits à la déchetterie dans leur emballage d'origine pour permettre une meilleure identification et un traitement approprié.

! Gare aux réactions chimiques dangereuses entre produits incompatibles... Si l'emballage fuit ou est percé, reconditionnez-le dans un sac étanche en indiquant si possible sur une étiquette le produit d'origine.



Chauffage, cheminée et barbecue



Entretien du jardin



Entretien de la piscine

